

Ateliers Mobilité



Le diagnostic et le développement de la mobilité des jeunes dans le Parcours Garantie Jeunes :

1er temps :

- **Organiser l'accès aux transports en commun pour réaliser l'ensemble des démarches du parcours Garantie Jeunes :**
 - *commande de la Carte Illico Solidaire**
 - *remise de Pass Stas aux bénéficiaires de la Garantie Jeunes**
 - *réalisation du diagnostic et des démarches individuelles d'accès à des titres de transport plus durables.**

2ème temps :

- **Apprendre à utiliser les différents transports à travers la réalisation de « cas pratiques » (Ex. parcours Ci-joint).**
 - *Travail en sous-groupe pour les jeunes (durant la phase collective de la Garantie Jeunes).**

3ème temps :

- **Sensibiliser à la sécurité routière et envisager le Permis de conduire :**
 - *Travail en partenariat avec l'Auto-Ecole sociale Sauvegarde 42**
 - *Intervention sur les groupes : règles essentielles de sécurité « pré-apprentissage du code de la route »**
 - *Utilisation du matériel d'auto-école**
 - *Synthèse des démarches individuelles à entreprendre pour accéder au permis : les bonnes questions, les documents, les pièges à éviter**



L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen. Cette action est cofinancée par l'Union européenne

